

Enedis, la MSA des Charentes et la MSA Poitou signent une convention de partenariat régionale

Enedis et la MSA des Charentes, engagées depuis de nombreuses années dans la sécurité des professionnels en agriculture travaillant à proximité des lignes électriques, renforcent leur partenariat, et l'étendent à la MSA Poitou. Une nouvelle convention régionale a été signée le **21 novembre dernier**, sur le site Enedis de Rochefort.

Les activités à proximité de lignes électriques :

- parcours des cultures à pied ou à bord de machines agricoles,
- installation de systèmes d'irrigation,
- aménagement de drains,
- élagage ou abattage d'arbres,
- manipulation d'engins de grand gabarit
- déchargement ou stockage de produits, etc.,

exposent les travailleurs à des risques éventuels.

En s'approchant trop près, ils peuvent toucher une ligne aérienne ou un câble souterrain, et, même sans contact direct avec une ligne, provoquer **un arc électrique**, susceptible de conduire à une électrisation, voire électrocution.

C'est pourquoi il est vital de connaître et **respecter des règles de sécurité**.

Un partenariat dynamique pour sensibiliser les professionnels en agriculture aux risques électriques

La coopération entre Enedis et le service Prévention des Risques Professionnels de la MSA traduit les engagements de chaque partenaire dans l'accompagnement du monde agricole en terme de prévention face au risque électrique.

Modules de sensibilisation pour les éleveurs, interventions conjointes dans les lycées professionnels, communication dans la presse et auprès de syndicats professionnels, mise à disposition de documentations, participations aux salons professionnels, sont quelques exemples d'actions déjà menées.

Au travers de cette nouvelle convention, Enedis et les MSA confirment leur volonté d'accentuer les efforts de sensibilisation vis-à-vis de la population agricole, y compris les jeunes en établissements scolaires de l'enseignement agricole, afin de mieux faire prendre en compte les risques au voisinage des lignes électriques, et de sensibiliser le monde agricole à la bonne utilisation des moyens autonomes de production électrique.

Edgard Cloërec, Directeur Général de la MSA des Charentes, Patrick Léon, Directeur Général de la MSA Poitou, et Jean-Olivier Martin, Directeur Régional d'Enedis Poitou-Charentes, signent une nouvelle convention incluant la MSA Poitou, afin d'accompagner les ressortissants agricoles à travailler en toute sécurité.



Plus d'infos : electricite-prudence.fr et sur charentes.msa.fr